

L'AFMAé adhère à la charte « Féminisons les métiers de l'aéronautique », label d'Airemploi

Bonneuil en France, Roissy en France, 13 décembre 2021 – C'est au terme d'une journée marquée par la visite de 16 collégiennes de l'établissement Jean Lurçat de Saint-Denis (93) au sein de ses locaux, que l'AFMAé a voulu réaffirmer son implication pour la diversité et la féminisation en devenant le premier organisme à adhérer à la démarche « Féminisons les métiers de l'aéronautique » dont le but est d'accroître la mixité professionnelle dans le monde de l'aéronautique.

Nicolas Gros, directeur de l'association Airemploi, qui porte Le label « Féminisons les métiers de l'aéronautique » depuis 12 ans, explique : « *En dépit des efforts menés depuis des années, la proportion de femmes reste très basse dans les métiers techniques de la construction aéronautique, de la maintenance (23% en moyenne et moins de 15% pour les ouvriers et techniciens) mais aussi dans celui de pilote de ligne (moins de 10%). Nous sommes heureux de l'adhésion de l'AFMAé à la charte « Féminisons » car l'AFMAé est un des acteurs clefs de la formation professionnelle du monde de l'aéronautique. La formation est évidemment un vecteur essentiel pour mener à bien cet accroissement de la mixité professionnelle. Nous proposerons également l'adhésion à cette charte au plus grand nombre possible d'acteurs du secteur de l'aéronautique. Ce sera l'occasion d'unir nos efforts et de valoriser les engagements en faveur de la diversité de nos partenaires et adhérents* ».

Magali Jobert, Déléguée Générale AFMAé, à propos de l'adhésion de l'AFMAé à la charte « Féminisons les métiers de l'aéronautique » : « *La diversité est une valeur essentielle pour l'AFMAé qui est toujours à développer et promouvoir. L'AFMAé s'implique autour de ce sujet sociétal et cette valeur est portée par l'ensemble de nos collaborateurs. L'activité d'Airemploi sur le sujet de la féminisation est reconnu par les acteurs du secteur aérien et s'inscrit dans la durée. Leur travail correspond totalement à notre vision de l'avenir des métiers dans l'industrie aéronautique* ».

Nicolas Gros a rebondi sur les propos de Magali Jobert en déclarant : « *L'AFMAé agit depuis de nombreuses années pour la féminisation des métiers de l'aéronautique dans leurs formations. Cette signature est dans la lignée de nos actions et nous sommes honorés de leur confiance. Je suis convaincu que l'adhésion de l'AFMAé servira d'exemple pour d'autres sociétés. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour que demain, l'industrie aéronautique puisse compter dans ses effectifs de nombreuses femmes à tous les postes et bien sûr dans les équipes dirigeantes* ».

Pour plus d'informations, contactez :
Airemploi Espace Orientation
Département de la communication
Laura Lambois
Tel : +33(0)1 48 16 71 68
E-mail : communication@airemploi.org



A propos du label « Féminisons les métiers de l'aéronautique »

Le concours national « Féminisons les métiers de l'aéronautique » créé il y a 12 ans est récemment devenu un label destiné à fédérer acteurs et initiatives en faveur de la mixité professionnelle des métiers de l'aéronautique.

Adhérer au label Féminisons implique outre d'avoir une politique interne active favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes, de contribuer à un observatoire de l'égalité Hommes/Femmes dans le secteur de l'aéronautique, à un partage de bonnes pratiques entre adhérents et de contribuer aux actions portant le label Féminisons initiées par Airemploi (conférences, tables rondes, visites d'entreprises, concours bisannuel...).

Le label Féminisons est soutenu par les fédérations professionnelles de l'aérien FNAM et GIFAS.

A propos de l'AFMAé

Depuis 1996, Air France, Groupe ADP, les branches FNAM et GIFAS, membres fondateurs de l'AFMAé, ainsi que les entreprises du transport aérien et de la construction aéronautique et spatiale, mettent en commun leurs compétences afin de développer une formation de référence pour le secteur, avec la collaboration de l'Education nationale et le soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Fonds Social Européen.

L'AFMAé forme des mécaniciens et des techniciens (Bac Pro Aéronautique, Mention complémentaire, BTS Aéronautique) ainsi que des agents d'escale (Mention Complémentaire Accueil dans les Transports) et des PNC (personnel navigant commercial) en particulier en Ile-de-France, 1^{ère} région aéronautique française.

En savoir plus : www.afmae.fr

A propos d'Airemploi

Airemploi est l'acteur de référence pour la promotion des métiers et des formations des secteurs de l'industrie aéronautique et spatiale et du transport aérien. Il a été créé par Air France, le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) et la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers) en 1999.

Parmi ses nombreuses actions (animation site web et réseaux sociaux, création de supports écrits et vidéos, conférences métiers, présence dans les salons professionnel, actions d'orientation ...) figure en bonne place la promotion du label « Féminisons les métiers de l'aéronautique ».

En savoir plus : www.airemploi.org

Pour plus d'informations, contactez :

Airemploi Espace Orientation
Département de la communication

Laura Lambois

Tel : +33(0)1 48 16 71 68

E-mail : communication@airemploi.org

